



BULLETIN DE L'INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne

BIFAO 71 (1972), p. 1-10

Jean Yoyotte

La localisation de Ouenkhem.

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use


You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

| | | |
|---------------|--|--|
| 9782724711448 | <i>Athribis XI</i> | Marcus Müller (éd.) |
| 9782724711615 | <i>Le temple de Dendara X. Les chapelles osiriennes</i> | Sylvie Cauville, Oussama Bassiouni, Matjaž Kačičnik, Bernard Lenthéric |
| 9782724711707 | ????? ?????????? ?????????? ???? ?? ????????? | Omar Jamal Mohamed Ali, Ali al-Sayyid Abdelatif |
| 9782724711462 | <i>La tombe et le Sab?l oubliés</i> | Georges Castel, Maha Meebed-Castel, Hamza Abdelaziz Badr |
| 9782724710588 | <i>Les inscriptions rupestres du Ouadi Hammamat I</i> | Vincent Morel |
| 9782724711523 | <i>Bulletin de liaison de la céramique égyptienne 34</i> | Sylvie Marchand (éd.) |
| 9782724711400 | <i>Islam and Fraternity: Impact and Prospects of the Abu Dhabi Declaration</i> | Emmanuel Pisani (éd.), Michel Younès (éd.), Alessandro Ferrari (éd.) |
| 9782724710922 | <i>Athribis X</i> | Sandra Lippert |

LA LOCALISATION DE OUENKHEM

Jean YOYOTTE

L'identification de la localité *Wnhm*, connue par plusieurs textes démotiques⁽¹⁾ et deux inscriptions hiéroglyphiques d'époque lagide⁽²⁾ n'est pas sans intérêt pour l'histoire de l'Égypte tardive. Le décret relatif à la limitation des biens des temples qui a été recopié au verso de la « *Chronique démotique* » fait en effet savoir que Cambyse aurait excepté de la mesure les temples de Memphis, de La-Maison-d'Apis [.]⁽³⁾ et de  *Wnhm*⁽⁴⁾. Ce dernier lieu dut jouir d'une certaine renommée à la Basse Époque, puisque, dans une traduction de la Déclaration d'innocence (chapitre 125), le rédacteur d'un *Livre des Morts* démotique a parlé de l'« Être aux pieds de feu qui vient de *Wnhm* » là où la traduction hiéroglyphique invoquait « l'Être aux pieds brûlants qui vient à l'aurore »⁽⁵⁾.

Spiegelberg avait hasardé au passage que ce nom de lieu ne représentait qu'une simple variante du nom de Létopolis (*Whm*)⁽⁶⁾. Puis, renonçant judicieusement à cette hypothèse, il proposa, dans son édition commentée de la *sogennante demotische Chronik*, de comprendre *Wnw hm*, « Ounou-la-Petite » et de reconnaître dans les mentions d'*Wnhm* des attestations de la ville que les Grecs ont connue sous le nom d'Hermopolis la Petite⁽⁷⁾. *Wnw* étant, comme on le sait, un des noms portés par tout ou partie d'Ἡρμοῦ πόλις μεγάλη, la grande Hermopolis de Moyenne Égypte⁽⁸⁾, le toponyme *Wnw hm* aurait constitué un équivalent de la dénomination

(1) Voir *infra*, Fr. de Cénival, p. 11-65.

(2) Stèle Brit. Mus. 378, Otto, *ZÄS* 81, 110 (bibliographie) et 127-128 (texte); stèle Caire CG 31099 (*Br. Thes.* V, 892); Spiegelberg, *Demot. Denkm. (CGC)* I, 30.

(3) Plus bas, p. 9.

(4) P. démot. Bibl. Nat. 215, verso d, l. 3, cf. Spiegelberg, *Die sog. demot. Chronik*, 32-33.

Sur le contexte, Eduard Meyer, *Kl. Schr.* II, 98-100; *Berlin Sitzb.* 1915, 309-311; Posener, *La première domination perse*, 170, n. 6; Kienitz, *Die polit. Geschichte Ägyptens . . .*, 53 et 59.

(5) Lexa, *Die demot. Todt.*, 14, II 6.

(6) *RT* 26, 147.

(7) Spiegelberg, *o.c.*, 142-143.

(8) Gardiner, *Onom.* II, n° 277 A.

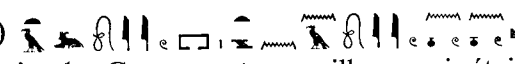
« le territoire qui est au milieu », suivie du nom d'une ville, pour désigner une partie des territoires relevant de cette ville, soit la zone moyenne comprise entre la zone d'amont et la zone d'aval⁽¹⁾, soit la partie prise entre deux bras d'eau importants par opposition aux marges ouest et est⁽²⁾, existait depuis l'époque ramesside⁽³⁾ et elle fut reprise dans la terminologie de l'époque saïte⁽⁴⁾.

P. Louvre E. 3268, 6.

P. Louvre E. 3264 ter, 6.

P. Louvre E. 3266, 2 (O-P).

Fig. 1.

(2)  *T₃ iw y n n³ Wynn*, « Le-Quartier-des-Grecs » est un village qui était « sous le contrôle des administrateurs du nord de Memphis » (*hr n³ shnw mht n Mn-nfr* (*P. Louvre E. 3268, 8*; *P. Innsbruck, 8*). Dans l'expression « le nord de Memphis », comme dans le terme

entre *p³* et *hry*, le signe *w* (cursif en 3266, développé en 3268 et 3264) ligaturé avec le déterminatif du terrain.

(1) On comparera le terme *μσση* employé par opposition à *άνω* et à *κάτω* pour désigner en grec les toparchies de certains nomes.

(2) L'expression *iw w hryw-ib*, « les îles qui sont au milieu » désignent les territoires situés entre les bras du Delta par opposition à l'est et à l'ouest, *Urk. III, 11, 16; 41, 1; 53, 11*.

(3) Gardiner, *Ram. Adm. Doc.*, 59, cf. *JEA* 27, 58 : « le village de Paâshpou qui est *m p³ w hry-ib n Nfrwysy* dans le territoire médian de Nefrousy »; cf. aussi *P. Wilbour B 5, 15* : *P³ w hry-ib*, « le Territoire médian ».

(4) *Stèle de l'adoption de Nitocris*, 1. 28 (Caminos, *JEA* 50, 76 et pl. 10) : « *m p³ w hry-ib n 'Iwnw*, dans le territoire médian d'Héliopolis, le (village nommé) Le-Mur-de-Hory-fils-de-Djedty ».

ou à des lieux situés sur la rive gauche du Nil, dans la plaine où se succédaient les Nomes Memphites et Létopolite. « Père divin, *sem*, prophète de Ptah, etc. » à Memphis, « prêtre-*ouāb* des dieux du Mur-Blanc (sans doute la communauté des dieux du Memphite) », il était prophète de Ptah et d'Isis à Smenmaât, à quelque distance au sud de Memphis ⁽¹⁾ attaché au temple de Ptah-qui-est-sous-son-moringua dans la partie méridionale de cette ville ⁽²⁾, prophète de la Sekhmet-de-Sahourê qu'on adorait au pied de la pyramide de ce roi à Abousir ⁽³⁾. Ses bénéfices de prophète de Mout-qui-préside-aux-cornes des dieux et des dieux de Heshedabod le rattachaient à un centre de culte lunaire qui était établi plus au nord, dans la plaine de Giza ⁽⁴⁾ et d'autres titres auprès d'Isis et Osorapis dans ³*Iyt* (Létopolis) ⁽⁵⁾ de Sekhmet dame de Rohesaou ⁽⁶⁾ et d'Osiris seigneur de Ro-staou (Bousiris du Létopolite) montrent qu'il jouissait de fonctions et de bénéfices dans le ressort de Létopolis. La séquence de titres citant ³*Iyt*, Ouenkhem, Rohesaou puis Bousiris-Rostaou suggère que Ouenkhem pourrait même être cherchée dans le Létopolite ⁽⁷⁾ mais il conviendrait plutôt de se rabattre sur la zone nord du Memphite, jouxtant les frontières du Létopolite. En effet, le village dénommé « La Garde-septentrionale-de Memphis » appartenant au *tosh* de Ouenkhem, c'est dans le ressort de Memphis plutôt que dans celui de Létopolis que devait se trouver la circonscription en question.

Le terme *t³ rsyt*, « garde, vigie », dont dérive le copte ⲧⲣⲥⲱ, « enclos », désignait à la Basse Époque des camps fortifiés remplissant, comme l'indique l'étymologie du mot (*rs*, « veiller ») une fonction de surveillance ⁽⁸⁾. Dans le toponyme *T³ rsy mht n Mn-nfr*, le nom *Mn-nfr* peut théoriquement se rapporter au territoire relevant de Memphis plutôt qu'à cette métropole elle-même. Le village nommé « La Garde-septentrionale-de Memphis » aurait ainsi gardé la frontière nord du Nome Memphite et, par là, il a pu se trouver à une distance appréciable de Mitrahineh, site de Memphis. On rappellera aussitôt en ce sens que, d'après *P. démot. Ryland IX*,

⁽¹⁾ Sandmann-Holmberg, *The God Ptah*, 219.

⁽²⁾ Voir la statue ramesside découverte à Mitrahineh, Mustafa el-Amir, *ASAE* 42, 359-363.

⁽³⁾ Borchardt et Sethe, *Das Grabdenkmal des Königs Sahurê I*, 101 sq.; II, 113 sq.

⁽⁴⁾ Derchain, *La Lune, Mythes et Rites* (Sources orientales 5), 49-50; Yoyotte, *RdE* 14, 103, n. 3.

⁽⁵⁾ *GDG* I, 38.

⁽⁶⁾ Sauneron, *Kémi* 11, 120-122.

⁽⁷⁾ Ainsi Otto, *o.c.*, 116.

⁽⁸⁾ *MDIAK* 16, 417-418.

5, 15, « La-Garde-méridionale-de-Memphis » (T^3 *rsy rs n Mn-nfr*, en abrégé, 5, 8, 6, 7, « La-Garde-méridionale », T^3 *rsy rs*) marquait à l'époque saïto-perse la borne où commençait le gouvernorat de Haute Egypte⁽¹⁾. Or celui-ci incluait le Nome héracléopolite qui jouxtait immédiatement le Memphite vers le sud, la frontière passant, vers l'ouest, quelque part entre Moithymis du Memphite (Maidûm) et Bousiris de l'Héracléopolite (Abousir-el-Mélek)⁽²⁾. « La-Garde-méridionale-du-Memphite » devait se trouver quelque part dans la plaine, sans doute sur le Nil, à environ 60 km. en amont de Memphis.

Sur le bord du désert, la limite entre le Memphite et le Létopolite passait entre Bousiris du Memphite (Abousir) et Bousiris du Létopolite (à l'emplacement de l'actuelle Nazlet-Bâtran). « La-Garde-septentrionale-du-Memphite » devait se trouver quelque part vers cette latitude, sans doute sur le Nil pour contrôler les accès du nome. Or, il existe encore de nos jours, à environ 6 km. à l'Est de Nazlet Bâtran et à 11 km. au N.-NE. du Sérapeum un village appelé *Tersâ*, nom dans lequel on retrouve aisément l'égyptien T^3 -*rsyt*, copte $\tau\epsilon\rho\sigma\omega$. Il fait peu de doute que nous ayons là l'emplacement de « La Garde septentrionale » et, du même coup, on déduira que le *tosh* de Ouenkhem dont relevait « La Garde septentrionale » constituait la toparchie d'aval du Memphite.

Autant qu'on puisse en juger, la nomenclature démotique dont *P. Louvre E. 3266*, *P. Innsbruck* et d'autres papyrus du même dossier font usage aurait distingué trois ressorts où situer les villages :

a) la zone médiane du Memphite (p^3 *w hry-ib n Mn-nfr*) qu'on ne saurait chercher trop loin de Saqqara puisque ses habitants y avaient leurs tombes et qui devait se trouver aux alentours immédiats de la métropole.

b) les abords de Saqqara-Nord et du Sérapeum, relevant des « administrateurs du nord du Memphite (ou de Memphis) »,

c) le *tosh* d'Ouenkhem, correspondant à l'extrême nord du Nome Memphite.

⁽¹⁾ Griffith, *Demot. Pap. Ryl.* III, 226, fig. 5 et sur l'appartenance de Maidûm au Memphite, *RdE* 15, 88-91.

⁽²⁾ Voir la carte donnée dans *RdE* 13, 96,

Cette nomenclature correspond à l'énumération de trois temples, qui est donnée dans le décret relatif à la réduction des revenus des temples sous Cambyse ⁽¹⁾ :

a) Memphis.

b) Ouenkhem.

c) « La Maison d'Apis [...] » où l'on reconnaîtrait volontiers le fameux Sérapeum, la lecture *Pr-Hp-n-'Iwnw*(?), « La Maison d'Apis d'Héliopolis », proposée sous réserves par Spiegelberg, ne s'imposant pas au vu des traces subsistantes et aboutissant à fabriquer un toponyme purement conjectural ⁽²⁾.

Une fois Ouenkhem identifiée comme le chef-lieu de la partie inférieure du Memphite, l'importance qui lui est conférée dans le décret peut trouver une explication. En dispensant certains temples de mesures aboutissant à supprimer totalement ou à réduire sévèrement les revenus qui leur étaient versés sous Amasis, le gouvernement perse cherchait assurément à ménager le clergé de ces temples et, à travers lui, les populations urbaines et rurales et la « caste » guerrière de la région, tous éléments attachés à leurs dieux locaux et au service que les prêtres assuraient. Les Perses ayant installé leur capitale administrative et militaire dans la forteresse du Mur Blanc, il était opportun de fournir une satisfaction au clergé de Ptah qui devint leur associé en matière financière ainsi qu'à la nombreuse population de la ville ⁽³⁾. Une faveur spéciale envers Apis était pareillement

⁽¹⁾ Référence plus haut, p. 1, n. 4.

⁽²⁾ Spiegelberg, *o.c.*, 142 proposait de reconnaître là une mention, sous une forme un peu erronée de Βασυλών d'Égypte, Sethe (cf. *Onom.* II, 143*) ayant depuis longtemps supposé que cette désignation grecque travestissait par assimilation un original égyptien **Pr-H'py-n-'Iwnw*, « La Maison de Hâpy (le génie de la crue) d'Héliopolis ». L'hypothèse est plausible en elle-même mais aucun texte n'est venu la confirmer. D'autre part, sous le pinceau d'un scribe écrivant le démotique, l'étourderie consistant à confondre Apis et Hâpy est surprenante pour le moins. La lecture du mot *'Iwnw* sur l'original, revu par

les soins de Madame de Cénival, reste fort incertaine. Enfin, il n'est pas forcé de tenir pour vaine la tradition transmise par Flavius Josèphe (*Ant. jud.* 2, 15, 315), selon laquelle Cambyse aurait fondé Babylone d'Égypte. La transplantation de garnisaires chaldéens à l'emplacement de l'ancienne *Kher-Aha* n'a rien d'in vraisemblable et l'hypothèse expliquerait le nom de Ἰππερσις porté par la bourgade qui fut remplacée par l'actuelle Giza.

⁽³⁾ A l'époque perse, les contrats privés se réfèrent à « l'argent de la trésorerie de Ptah » comme si cette dernière avait joué le rôle de banque d'État.

opportune, le taureau sacré étant populaire dans tous les pays, tandis que son Sérapeum, les temples et les nécropoles étaient desservis par un personnel abondant établi dans les villages environnants. Cambyse, en dépit de la légende racontée au temps des révoltes, avait jugé bon de faire enterrer en son nom l'Apis décédé vers l'époque de la conquête⁽¹⁾. Les abords nord de Memphis comptaient notamment des établissements de militaires établis là par Amasis⁽²⁾ : les futurs Hellenomemphites dont le souvenir survivra dans le nom du « Quartier des Grecs » et les Caromemphites dont le cimetière se trouve à Saqqara-Nord. Ces soldats implantés en avant du Mur Blanc, descendants de Grecs et de Cariens venus en Egypte depuis un siècle et demi, étaient en train de devenir de pieux dévots d'Apis⁽³⁾. Tandis que, pour commander la pointe du Delta et garantir les communications avec l'Asie, les Perses implantaient un peu plus bas des colonies asiatiques — celle de Kerkasore⁽⁴⁾ et, peut-on croire, celle de Babylone⁽⁵⁾ — la susceptibilité du clergé et des populations memphites méritaient des égards. Or, le territoire d'Ouenkhem et « La Garde-septentrionale » formaient le glacis et le poste avancé du Mur Blanc et, dans ces conditions, on comprend que les prêtres et les dévots du dieu régional adoré dans l'obscur Ouenkhem se soient vus accorder les mêmes privilèges économiques et moraux qui avaient été concédés aux serviteurs et à la clientèle de Ptah et d'Apis.

Quoi qu'il en soit, on retiendra que la bourgade nommée *Wnhm* « La Petite (?) »⁽⁶⁾ n'est sûrement pas Hermopolis Parva mais le chef-lieu de la partie nord du nome Memphite, situé quelque part entre Abousir et Tirsâ.

(1) Posener, *La première domination perse*, 171-5.

(2) Hérodote II, 154. Voir en dernier lieu Masson, *BSFE* 56, 28.

(3) Apis de bronze à inscription carienne, Masson et Yoyotte, *Objets pharaoniques à inscription carienne*, 40-49; à inscription grec-

que, Spiegelberg, *JEA* 12, 34-7.

(4) *RdE* 14, 86, n. 2.

(5) Voir plus haut p. 9, note 2.

(6) On peut se demander si l'élément *wn*, écrit de manière anétymologique ne cacherait pas le mot οὐραν « digue » ou quelque dérivé de *wn*, « ouvrir ».